

LE PETIT PÉTRIPONTAIN

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE PONT-SAINT-PIERRE

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

C'est toujours avec un réel plaisir que nous vous retrouvons pour la parution bimestrielle du Petit Pétripontain.

Les commerces ont pu commencer à rouvrir, les associations sont prêtes à accueillir de nouveau leurs adhérents... Bref la vie communale reprend petit à petit.

La vie communale reprend également puisque, sauf avis contraire de la Préfecture, nous pourrions organiser notre fête communale en partenariat avec le 8^{ème} Art, les forains et des associations.

Autre bonne nouvelle : c'est parti pour le projet des « Petites Villes de Demain ». Nous avons rencontré le chef de projet pour lui faire part de nos objectifs.

Voilà quelques belles perspectives que nous avons voulu partager avec vous. Nous espérons en tracer de nouvelles au cours des prochains mois.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de ce bulletin, un bel été et surtout, continuez à prendre soin de vous et de vos proches, continuez à respecter les gestes barrières même si le nombre de vaccinations progresse.

Très cordialement.

Valérie LAVIGNE – Maire de Pont-Saint-Pierre



ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

Elles se dérouleront le 20 juin et le 27 juin 2021

Attention changement de lieu de vote.

En raison de la crise sanitaire et afin de pouvoir respecter les gestes barrières, le bureau de vote pour les deux élections sera installé **à la Salle Calvo**. Pour voter, il faut impérativement pouvoir présenter une pièce d'identité avec photographie (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, carte vitale...). Pensez également à vous munir, dans la mesure du possible, de votre stylo. Pour les personnes qui souhaitent voter par procuration, pensez à utiliser le site « ma procuration.fr ». C'est simple et rapide. Pour rappel, une personne peut avoir deux procurations. Une question ? N'hésitez pas à contacter la Mairie.

Ce bulletin a été imprimé et distribué par nos soins.

SOMMAIRE

page 1

- le mot du Maire
- Elections

page 2

- Fête Saint-Pierre
- Travaux

page 3

- Petites villes de demain
- SYGOM

page 4

- Ecole de Pont-Saint-Pierre
- Rénovation énergétique

page 5

- Andelle Natation
- CFA « sport »
- Connaissez-vous Pont-St-Pierre ?

page 6

- Conseils municipaux
- Tennis-squash

page 7

- Renaturation du Cabot

page 8

- Le frelon asiatique
- Informations pratiques

FETE COMMUNALE SAINT-PIERRE

Malgré les difficultés sanitaires qui perdurent, nous pouvons quand même organiser notre fête communale.

elle aura lieu exceptionnellement le samedi 3 juillet et le dimanche 4 juillet

en raison du couvre-feu encore en vigueur jusqu'au 30 juin (23h). Traditionnellement, notre fête était organisée le dernier week-end de juin.

Au programme :

- Samedi 3 juillet : Feu d'Artifice à 23 heures tiré par le 8^{ème} Art sur le Stade Gaston Philbert.
- Dimanche 4 juillet : Foire à tout organisée par des associations de PONT-SAINT-PIERRE.

Et, bien sûr, présence de manèges enfants, tir à la carabine, pêche aux canards, croustillons, barbe à papa... et peut-être d'autres animations.

N'hésitez pas à partager autour de vous.

TRAVAUX DANS LA COMMUNE



- **Le nettoyage du clocher** des énormes quantités de fientes de pigeons a nécessité une intervention de plusieurs jours, menée par un bénévole, un employé communal et un élu. Un travail vraiment pas agréable mais indispensable. Ensuite, afin d'empêcher le retour des pigeons, les cordistes de l'entreprise T.A.N. (Travaux d'Accès Difficile Normand) ont obstrué, à l'aide de filets, les 48 ouvertures situées sur le clocher.
- **Un cheminement piéton** a été réalisé par les employés communaux pour améliorer l'accès au tennis couvert.
- Le personnel communal a achevé **le fleurissement** dans les bacs et jardinières. De jeunes rosiers ont été plantés pour combler les espaces dans les parterres le long de la RD 321.
- **Peinture** : elle a été faite par un bénévole sur la grille de l'accès arrière de la mairie. Un autre bénévole s'est occupé des jardinières au pied de l'église. La rambarde de l'escalier d'accès aux salles sportives derrière la piscine ainsi que le grand garde-corps sont en cours de peinture.

Travaux pilotés par le S.I.E.G.E. (syndicat intercommunal d'électricité et de gaz de l'Eure) avec la participation financière de la commune (de 7 % à 40 % du coût selon la nature de l'intervention : renforcement du réseau électrique, enfouissement de lignes, éclairage public)

- **Un luminaire** a été installé **près de la caserne des pompiers** pour que les pétripontains des 3 maisons neuves et de l'ancien presbytère puissent bénéficier d'un éclairage de proximité comme les autres habitants.
- **Dans la rue de Fontaine-Guérand**, les travaux de renforcement électrique et d'enfouissement des réseaux aériens, commencés en début d'année et menés par l'entreprise S.T.P.E.E., se terminent. Les derniers branchements et travaux de finition sont en cours. Les nouveaux candélabres sont installés : la rue est nettement mieux éclairée.
- La dernière phase sera la dépose des différents poteaux. Merci aux riverains pour leur patience et leur bienveillance.
- **A Calleville, dans le secteur du Chemin des Andelys**, les travaux de renforcement électrique (changement de transformateur), les déplacements et ajouts de luminaires ont été faits. L'enfouissement des différents câbles et les raccordements doivent être finalisés.



PETITES VILLES DE DEMAIN

C'est parti... Le chef de projet, Monsieur Trésor MADUMA, a pris ses fonctions le 4 mai au sein de la Communauté de Communes Lyons Andelle.

Vous serez amenés à le croiser régulièrement dans la commune. Une première rencontre a eu lieu en Mairie le jeudi 20 mai au cours de laquelle nous lui avons présenté nos projets et particulièrement les deux principaux : la restructuration du groupe scolaire avec le rapprochement de la cantine et la rénovation de la Mairie.

Le projet « Petites Villes de Demain » s'étale sur une durée de six ans et vous pourrez y être associés via le conseil de développement.

Nous sommes à votre disposition pour toutes questions et vous remercions de l'accueil que vous réserverez à Monsieur MADUMA à l'occasion d'échanges.



S.Y.G.O.M.



CONTENEURS DISTRIBUES GRATUITEMENT

Le S.Y.G.O.M. (Syndicat de Gestion des Ordures Ménagères) a entrepris d'équiper gratuitement chaque foyer de bacs pour les ordures ménagères et les déchets recyclables.

Ainsi, finis les sacs en plastique jaune pour les déchets recyclables, ceux-ci seront collectés en porte-à-porte, en vrac, dans un nouveau bac à couvercle jaune, dédié seulement à cet usage. Les autres déchets iront dans un bac à couvercle gris.

Certains foyers de Pont-Saint-Pierre ont déjà reçu la visite d'un agent du S.Y.G.O.M. pour attribuer des bacs correspondant à la composition du foyer, recenser vos besoins et apporter toutes précisions utiles. En cas d'absence lors de son passage, il reviendra ultérieurement.

Les bacs usagés pourront être récupérés par le SYGOM et valorisés.

Le SYGOM assurera aussi la maintenance de ces bacs, voire leur remplacement si nécessaire.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site du SYGOM : www.sygom.fr

Sur ce site, vous trouverez de nombreuses informations sur la collecte et la valorisation des déchets, notamment :

- les modalités d'obtention de la vignette d'accès en déchetterie
- des informations sur le compostage
- le calendrier précis des jours de ramassage des ordures ménagères. **A compter du mois de juillet, les bacs gris seront ramassés chaque mercredi matin comme actuellement, les bacs jaunes seront collectés un mercredi sur deux, l'après-midi.**

COMPOSTEURS

Le S.Y.G.O.M. aide financièrement les ménages à acheter un composteur (un par foyer). Plusieurs foyers de Pont-Saint-Pierre l'ont déjà fait. La subvention est de 30 € pour un composteur d'une valeur d'au moins 55 €.

RAMASSAGE DES DECHETS

A Pont-Saint-Pierre, le ramassage a lieu le mercredi matin. En cas de jour férié **avant** ce mercredi (comme le lundi de Pentecôte récemment), **le ramassage est décalé d'un jour**, soit le jeudi. Il est donc inutile de sortir vos sacs et bacs le mardi soir ou le mercredi matin, car vous encombrez inutilement les trottoirs et vous prenez le risque de poser des problèmes aux piétons.

La sortie de vos déchets sur la voie publique doit se faire au plus tôt la veille et la rentrée des conteneurs doit s'effectuer au plus tard le soir du ramassage. Si vous encombrez le trottoir ou le bord de rue, ce qui arrive encore à plusieurs endroits dans Pont-Saint-Pierre, **vous vous retrouvez en situation d'infraction d'une part, et en totale responsabilité si la présence de déchets accumulés, en bac comme en sac, cause la chute d'un piéton** (ce qui est déjà arrivé). Sans parler de l'hygiène dans la rue et de l'image renvoyée par notre commune !

ECOLE DE PONT-SAINT-PIERRE

LES PETITS REPOR'TERRE

Ils étaient là au RDV : des têtards pas en retard !

Les élèves de CM2 continuent de s'intéresser aux amphibiens de la commune. Le vendredi 7 mai 2021, ils se sont rendus, grâce à l'aimable autorisation de son propriétaire, M. Poteaux, sur le site de l'ancienne usine « Tron et Berthet » où plein de bonnes surprises les attendaient ! Bianca et Julyana nous relatent leurs aventures.

Après notre visite sur le plateau de la mare de M. Boquet remplie de têtards de grenouilles rousses, nous avons trouvé un autre site de reproduction des amphibiens. C'est celui du canal du moulin de l'ancienne usine « Tron et Berthet ». Celui qu'on voit sur la photo ci-contre.



Nous sommes entrés dans l'usine et avons traversé un pont jusqu'à voir le canal. Jusque-là, nous n'avions rien vu... Et hop ! Une grenouille verte nous a surpris et plein d'autres... Elles se bronzaient au soleil.



Après, on a regardé attentivement dans l'eau au bord de la rive et là, surprise ! Plein de petits têtards de crapauds communs étaient rassemblés par milliers. Ils se doraien au soleil comme leurs cousines, les grenouilles. En réalité, ils se mettent là car l'eau plus chaude favorise le développement de pleins de petits organismes dont ils se nourrissent.



Nous sommes allés de l'autre côté du pont où Liam a vu et filmé un brochet. Auparavant, nous avons remarqué une grosse carpe. Il était impossible de la rater. Malheureusement la carpe était malade. Elle avait plein de champignons sur le corps.

Nous sommes repartis heureux de savoir que tous les crapauds adultes ne se faisaient pas écraser par les automobiles. Certains ont pu pondre leurs œufs, en sécurité, dans un endroit paradisiaque. Mais, tous ces petits têtards devront en juin 2021 traverser la dangereuse départementale D 19... Plus petits qu'un dé à coudre, leur sort dépend de nous. Affaire à suivre !

AMELIORATION DE L'HABITAT ET RENOVATION ENERGETIQUE

Le saviez-vous ?

Dans le cadre du programme France Relance, vous pouvez bénéficier d'une aide pour la rénovation énergétique de votre logement.

« MaPrimeRénov' » est accessible à tous pour des travaux d'isolation, de chauffage, de ventilation ou d'audit énergétique. Pour tous renseignements, tapez « MaPrimeRénov' » en moteur de recherche.

Vous prévoyez des travaux ou vous souhaitez adapter votre logement (mobilité réduite)? Consultez le site SOLIHA.

Enfin, sur le site de la Communauté de Communes Lyons Andelle, retrouvez les aides financières de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.). Des permanences sont également à votre disposition le 3^{ème} jeudi de chaque mois à l'Espace Paul Vatine à Fleury-Sur-Andelle.

ANDELLE NATATION : FORMATION DE JEUNES SECOURISTES

Le samedi 29 mai 2021, sept jeunes adultes d'Andelle Natation ont reçu leur diplôme de P.S.E.1 (Premier Secours en Equipe niveau 1) après une formation dispensée par l'organisme de la Croix Blanche de l'Eure sur plusieurs jours. Cette formation leur permet de pouvoir accéder à un poste de secouriste. Nous les félicitons pour leur détermination et leur assiduité. Ils ont sacrifié, à un rythme intensif, plusieurs week-end pour y participer. Leur dynamisme et leur bonne humeur ont fait boule de neige puisqu'une seconde session vient de se terminer avec une remise des diplômes prévue le 11 septembre lors du forum des associations.

Comité Départemental Secouriste Français - Croix Blanche de l'Eure : 01.34.76.04.96 / e-mail : ep7evreux@gmail.com



C.F.A. SPORT A PONT-SAINT-PIERRE ET ROMILLY

Une antenne du C.F.A. «sport» de Mont-Saint-Aignan va être créée à Pont-Saint-Pierre et Romilly, pour former des jeunes sur un an et demi et leur permettre d'acquérir les compétences indispensables à l'animation et l'encadrement d'activités physiques et sportives dans un cadre d'initiation et de découverte, pour tout public.

Les cours seront dispensés dans des locaux de Pont-Saint-Pierre et Romilly ainsi que sur les stades et équipements des deux communes. Le diplôme est le B.P. J.E.P.S. (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport), diplôme national de niveau IV spécialité « éducateur sportif » mention « Activités Physiques pour Tous ».

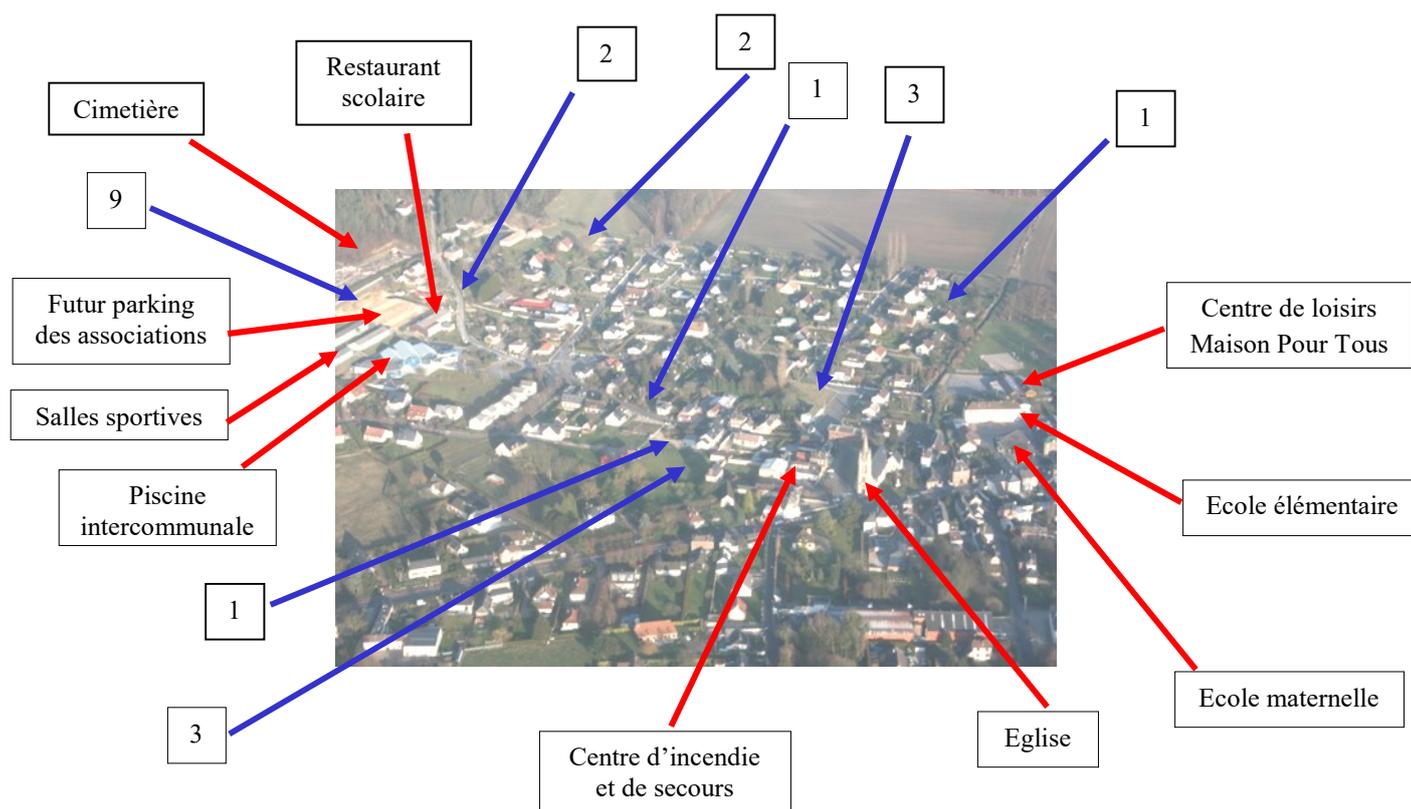
Nous ne pouvons qu'encourager les jeunes de la vallée à profiter de cette formation.

contact : 07 49 67 31 77 / e-mail : formationpassionfoot.rsaps@gmail.com / site : <http://www.asrouenuc.com>

CONNAISSEZ-VOUS BIEN PONT-SAINT-PIERRE ?

Voici les réponses au jeu du « Petit Pétriptain » n°8.

Flèches rouges : bâtiments et lieux publics. **Flèches bleues** : constructions neuves depuis la fin 2007



Une autre photographie, prise dans Pont-Saint-Pierre, vous sera proposée dans le Petit Pétriptain n°10 (un détail de façade, un coin de rue, etc...) : il vous faudra retrouver à quel endroit correspond cette photographie.

PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

29 MARS 2021

- **Démission** de Mme Lysa Das pour raisons personnelles. Le conseil municipal compte désormais 13 membres. Election de Mme Christelle Duho déléguée au syndicat de musique.
- **Délégations au Maire** : le conseil accorde toutes celles prévues par le Code des Collectivités Territoriales. Mme le Maire rendra compte au conseil de l'exercice de ces délégations.
- **Projet « Petites villes de demain »** (revitalisation du centre-bourg de 5 communes de la Communauté de Communes, en partenariat avec l'Etat, le conseil régional et le conseil départemental) : Signature d'une convention avec la C.D.C.L.A., pour le recours à un chef de projet et la prise en charge financière.
- **Subventions aux associations** : Maintien de celle de Bibliothèque Pour Tous, plutôt que sa baisse et l'achat de livres par la commune (demande de la responsable) / Andelle Escrime : remplacement du versement de la subvention 2021 par l'achat de 12 sabres laser pour 1 500 € (demande du maître d'Armes).
- **Installation d'une rôtisserie ambulante**, le dimanche matin, sur la place du Marché, avec droit de place.

08 AVRIL 2021

- **Tarifs de restauration scolaire** : Le coût du repas augmente de 5 centimes d'euro. Les tarifs seront appliqués à compter du 01/09/2021.
Familles de Pont Saint Pierre : 2,90 € / repas ; familles des autres communes : 3,75 € / repas.
- **Tarifs de location des salles communales** : Ils ne changent pas pour l'année 2021. Salle Calvo : 400 € pour les habitants de la commune (1000 € extérieurs) / salle du square : 110 € (240 €) / Maison Pour Tous : 200 € (300 €) / Salle du club : 150 € (350 €).
- **Subventions aux associations** : Elles restent inchangées mais elles augmentent pour les associations caritatives. Montant total : 35 020 €. La subvention du tir à l'arc baisse de moitié (demande du président car le club n'a pas fonctionné en 2020).
- **Taux des taxes** : Par délibération du 02 Juillet 2020, le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts locaux à : T.H. (habitation) : 22,87 % / T.F.P.B. (foncier bâti) : 25,38 % / T.F.P.N.B. (foncier non bâti) : 70,65 %. La taxe d'habitation sur les résidences principales n'est plus perçue par les communes mais par l'État. En contrepartie, le taux du foncier bâti 2020 du département (20,24 %) est transféré aux communes. Le nouveau taux de référence 2021 du foncier bâti de la commune est de 45,62 % (25,38 % + 20,24 %). **Les taux d'imposition sont inchangés en 2021. Foncier bâti : 45,62 % / Foncier non bâti : 70,65 %.**
- **Budget primitif 2021** : L'excédent de fonctionnement de **96 422 €** du budget 2020 est reporté sur le budget 2021. Section de fonctionnement : Dépenses et recettes arrêtées à la somme de **1 322 850,86 €**.
Section d'investissement : Dépenses et recettes arrêtées à la somme de **471 189,00 €**.

Le compte-rendu complet de ces deux conseils municipaux est à votre disposition à la mairie.

Tous les documents budgétaires, avec le détail des dépenses et recettes en fonctionnement comme en investissement, sont également à votre disposition. N'hésitez pas à venir les consulter.

TENNIS - SQUASH DE PONT-SAINT-PIERRE

Le club organise une journée « portes ouvertes » le dimanche 27 juin de 10h à 18h
au club-house, près des courts de tennis au stade Gaston Philbert.

Rappelons les installations à disposition des adhérents :

deux courts de tennis extérieurs, un court de tennis couvert, une salle de squash.

En 2020 : 116 participants au tennis (90 à l'école de tennis), dont 67 enfants, et 15 membres au squash.

RENATURATION : LE CABOT A RETROUVÉ VIE

Le Cabot est un bras de l'Andelle qui naît après le vannage de l'Allée du Château. Il coule derrière la salle des fêtes, longe le terrain de football Roger Petit, passe derrière l'école. Près de l'église, il se divise en deux bras, de chaque côté de la RD321.

Un vannage dans le lit du Cabot près de l'entreprise Boulangeot n'avait plus d'usage. Après l'accord du propriétaire, l'ouvrage a été supprimé dans le cadre de travaux dirigés par le S.Y.M.A. (*Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Andelle*). Il s'agissait de supprimer cet obstacle à la libre circulation de l'eau, si importante en cas de montée du niveau de l'Andelle et, conformément à la réglementation, de favoriser la migration des poissons et le transit des sédiments dans le cours d'eau.



Avant : le vannage



Après : le libre cours de l'eau

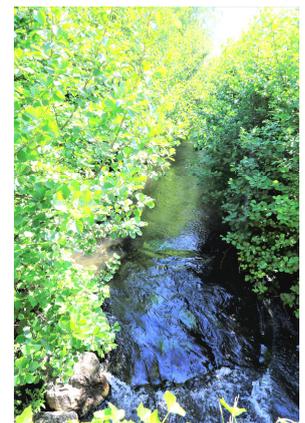
A cette occasion, des travaux de renaturation du Cabot, pilotés également par le S.Y.M.A., ont été entrepris par l'entreprise N.E.T. (*Nature Environnement Terrassement*) le long de la RD321, avec le soutien de la mairie et après concertation, et aussi avec l'appui du Conseil Départemental et des riverains volontaires. Le cours d'eau a repris une forme plus naturelle avec la suppression par endroits des plaques bétonnées qui canalisait l'eau, avec l'accord des riverains (plusieurs ont refusé). Ces plaques ont été remplacées par un talus herbeux (notamment devant l'église). Un fond caillouteux a été réalisé et des banquettes de plantes de milieu aquatique ont été installées en bord de berge. Ainsi, à la suite de ces aménagements, l'écoulement de l'eau a été modifié, s'est accéléré, ce qui a réduit le développement habituel de plantes aquatiques envahissantes dans le fond.



Le Cabot et ses iris jaunes

Maintenant, avec une bonne reprise de la végétation près des berges et la modification du fil de l'eau, les deux bras du Cabot ont davantage l'allure d'un ruisseau en ayant perdu à bien des endroits leur aspect de canaux bétonnés. Le cours d'eau, avec ses variations de débit, de profil, avec sa végétation (iris et autres plantes aquatiques), ses cachettes et haltes pour les animaux, redevient vivant : les poissons s'y attardent désormais, les papillons et libellules, les canards et autres oiseaux y retrouvent un milieu accueillant. Mais il faut surveiller le retour des rongeurs aquatiques (rats musqués et ragondins) qui peuvent détériorer des « banquettes » de plantes aquatiques).

Le S.Y.M.A. a piloté d'autres travaux sur les cours d'eau de la vallée : renaturation du Fouillebroc dans son lit d'origine près de Lisors. L'Andelle a aussi retrouvé son lit naturel à l'abbaye de Fontaine-Guérard. Son cours avait été modifié et canalisé il y a bien longtemps près de l'abbaye et de l'ancienne filature Levavasseur. L'Andelle coule désormais également au pied de la filature sans rencontrer l'obstacle du vannage.



Le lit d'origine de l'Andelle recréé près de l'abbaye Fontaine Guérard

En savoir plus ? S.Y.M.A. 118 route de la Capelle – 76780 Croisy-sur-Andelle
☎ 06 07 11 73 08

LE FRELON ASIATIQUE

On le reconnaît à sa **barre orange** sur l'abdomen. Les nids primaires sont généralement sous abri et ne sont souvent localisés que par les mouvements de nombreux frelons au même endroit. Quant aux nids secondaires, en plein air le plus souvent, ils sont construits quand une des reines a quitté le nid primaire et constitué un nouvel essaim. Ces nids sont faciles à reconnaître car ils ont l'aspect d'une énorme goutte de couleur beige, en haut d'un grand arbre.

Les frelons asiatiques ne sont pas dangereux pour l'homme, même si leur piqûre est bien douloureuse. Mais il vaut toujours mieux éviter cette piqûre qui peut générer des réactions allergiques et des complications chez certaines personnes. Et surtout, on évitera de s'approcher d'un nid car les frelons s'affolent et peuvent être très agressifs.

Pour nourrir ses larves, le frelon asiatique capture des mouches, des guêpes et surtout des abeilles, essentiellement les espèces domestiquées. C'est une véritable calamité pour les propriétaires de ruches, et par voie de conséquence pour la biodiversité, car ces prédateurs d'abeilles peuvent exterminer des essaims entiers.

A Pont-Saint-Pierre, plusieurs nids secondaires sont apparus ces trois dernières années : à la Résidence du Parc, près du Chemin Aux Bœufs dans la forêt, au monument aux Morts, ou encore dans des propriétés privées à Calleville ou dans le parc du Château. Selon la période où ils ont été découverts, l'intervention d'un spécialiste a permis de détruire la totalité des frelons présents à l'intérieur, souvent des centaines (tirs de billes d'insecticide). Il ne reste ensuite que le nid accroché qui se désagrège ou tombe avec le temps. Donc, voir un nid ne veut pas forcément dire qu'il est encore occupé, surtout s'il est découvert pendant la période hivernale : de nombreux frelons seront morts avec le froid et une intervention peut s'avérer inutile. **Cependant, avec le retour du printemps, des nids peuvent revivre et des nouveaux nids peuvent apparaître. Il faut donc détruire les essaims ou plutôt les faire détruire, car seul un technicien formé à l'usage de biocides est habilité à détruire un nid de frelons asiatiques.**

La lutte contre la prolifération de ces insectes invasifs est encadrée par un arrêté préfectoral.

Si vous repérez un de ces nids dans l'espace communal ou la voie publique, appelez la mairie qui fera le nécessaire. En terrain privé, c'est au propriétaire d'organiser la destruction du nid.

Pour tous renseignements : 02.77.64.54.27

www.frelonasiatique27.fr

E-mail : contact@frelonasiatique27.fr

Le conseil départemental de l'Eure aide les particuliers en prenant à sa charge 30% du coût de la destruction d'un nid. La commune de Pont-Saint-Pierre participe également dans la limite de 50 €.



INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie 54 Grande Rue 27360 Pont-St-Pierre
02.32.49.70.14
mairie.pont-saint-pierre@wanadoo.fr



CommunicationMairiePontsaintpierre



www.pont-saint-pierre.fr



Téléchargez panneau pocket !

Pour avoir très vite les informations de Pont-Saint-Pierre sur votre téléphone portable

La Poste de Pont-Saint-Pierre (02.32.68.37.60)

ouverture **lundi : 9h-12h / mardi : 10h-12h15**
mercredi, jeudi, vendredi : 9h-12h et 14h-17h
samedi : 9h-12h15

La Poste de Romilly-sur-Andelle est ouverte l'après-midi : 14h-17h (jeudi : 15h30-17h); samedi : 9h-12h

La déchetterie de Romilly-Sur-Andelle (02.32.54.47.64)

Ouverture du 1^{er} avril au 30 septembre
lundi : 8h-12h15 / 13h30-17h45 ; mardi, jeudi : 8h-12h15 ; mercredi, vendredi et samedi : 9h-11h45 / 13h30-17h45

LES NUMÉROS D'URGENCE

Gendarmerie : **17**

Gendarmerie de Fleury-Sur-Andelle
02.32.49.00.17

Service d'urgence européen : **112**

Pompiers : **18** / SAMU : **15**

Centre antipoison : **0800.59.59.59**

Médecins de permanence : **116 117**

SOS médecins 24h/24 : **36 24**

Pharmacie de garde : **32 37**

Violences conjugales : **39 19**

Urgence sociale : **115**

Enfance maltraitée : **119**

Harcèlement scolaire : **30 20**

La route des « Bouleaux » (V.C. 92)

Elle est fermée, par des barrières, à la circulation motorisée, pour la réserver aux promeneurs, aux cyclistes, aux familles, **chaque dimanche de 10h à 20h, du 1er mai au 30 septembre.**